

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Armeewaffen, Militärorganisation</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Internationale Beziehungen</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Benteli, Marianne  
Burgos, Elie  
Füzesséry, Alexandre  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Pasquier, Emilia  
Schnyder, Sébastien  
Terribilini, Serge

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Benteli, Marianne; Burgos, Elie; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Armeewaffen, Militärorganisation, Internationale Beziehungen, 1991 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
<b>Landesverteidigung</b>	2
Landesverteidigung und Gesellschaft	2
Militäreinsätze	2
Militärorganisation	3
Ausrüstung und Beschaffung	3

## Abkürzungsverzeichnis

<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>DEZA</b>	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EMD</b>	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
<b>WEU</b>	Westeuropäische Union
<hr/>	
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>DDC</b>	Direction du développement et de la coopération
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>DMF</b>	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
<b>UEO</b>	Union de l'Europe occidentale

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 04.04.2019  
AMANDO AMMANN

Die Frage, ob die Schweiz den **Atomwaffenverbotsvertrag** TPNW (Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons) der UNO unterzeichnen soll oder nicht, beschäftigte Parlament und Bundesrat seit der Annahme der Resolution 2017. Im August 2018 hatte der Bundesrat die Öffentlichkeit darüber informiert, dass die Schweiz dem Vertrag vorerst nicht beitreten werde. Die mit der Erarbeitung des Berichts beauftragte Arbeitsgruppe war zum Schluss gekommen, dass ein Beitritt Risiken für die sicherheitspolitischen Interessen der Schweiz und das weitere Voranbringen der Abrüstungsdiplomatie bergen würde. In der Wintersession 2018 hatte der Ständerat im Gegenzug jedoch eine Motion Sommaruga (sp, GE; Mo. 17.4241) angenommen, die eine möglichst rasche Unterzeichnung und Ratifizierung des Vertrags forderte. Im April 2019 verkündete schliesslich der Bundesrat in einer Medienmitteilung, unter Beizug externer Experten einen möglichen Beitritt zum Vertrag vertieft zu prüfen. Bevor jedoch ein Entscheid getroffen werde, wolle man eine neue Standortbestimmung abwarten, welche die jüngsten aussen- und sicherheitspolitischen Entwicklungen miteinbeziehe. Dieser Beschluss sorgte für öffentlich geäusserten Unmut von Parlamentsmitgliedern, denn damit wählte der Gesamtbundesrat die konservativste der drei Varianten (Unterzeichnung, Vernehmlassung, Nichtunterzeichnung), welche Bundesrat Cassis vorgeschlagen hatte. Auch die Bevölkerung zeigte sich in Teilen unzufrieden mit dem Verhalten des Bundesrats, davon zeugte eine Petition mit 26'000 Unterschriften zur Ratifizierung des Vertrags.

Der Bundesrat liess dazu beschwichtigend verlauten, dass man in Anbetracht des Parlamentsentscheid beschlossen habe, die Standortbestimmung bereits bis Ende 2020 statt erst 2025 durchzuführen. Unabhängig von der Teilnahme am TPNW setze sich die Schweiz jedoch weiterhin für die nukleare Abrüstung ein und wolle als Brückenbauerin mitwirken. An dieser Aussage übte insbesondere der Motionär Sommaruga Kritik, der die Vorstellung der Schweiz als «Brückenbauerin» für «illusorisch» befand.<sup>1</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 22.11.2012  
EMILIA PASQUIER

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la défense ont rencontré le **secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen**. La politique de sécurité, les priorités des deux parties et l'engagement de la Suisse au Kosovo étaient sur la liste des sujets de discussion.<sup>2</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 02.04.2015  
CAROLINE HULLIGER

Début avril, **le chef du DDPS a reçu son homologue suédois à Berne** pour une visite officielle s'inscrivant dans le cadre de la coopération entre la Suède et la Suisse en matière de sécurité, de défense et d'instruction militaire. Peter Hultqvist et Ueli Maurer ont évoqué la situation de sécurité internationale, la réforme des armées suisse et suédoise, ainsi que la coopération bilatérale en matière de formation militaire et d'équipement entre les deux pays.<sup>3</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 16.04.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le **ministre de la défense autrichien** Gerald Klug s'est rendu **en Suisse pour une visite de travail** de deux jours. Il a été accueilli au domaine de Lohn avec les honneurs militaires par le conseiller fédéral Ueli Maurer. Les deux hommes se sont ensuite entretenus sur la situation internationale en matière de politique de sécurité et ils ont entrepris une visite aux troupes de sauvetage à Wangen an der Aare.<sup>4</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 13.10.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le 13 octobre, le ministre de la défense **Ueli Maurer** s'est rendu **à Helsinki pour une visite de travail** où il a rencontré son homologue finlandais Jussi Niinistö. Ils ont abordé la coopération militaire bilatérale entre la Suisse et la Finlande, ainsi que des questions de sécurité nationale et internationale.<sup>5</sup>

## Landesverteidigung

### Landesverteidigung und Gesellschaft

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 10.11.1993  
MARIANNE BENTELI

Unter dem Schlagwort «Partnerschaft für den Frieden» skizzierte US-Verteidigungsminister Aspin im Oktober ein Modell für eine engere Zusammenarbeit der NATO mit den neutralen Staaten Europas sowie den Ländern des ehemaligen Warschauer Pakts. Bundesrat Villiger bekundete umgehend lebhaftes Interesse an einem Kooperationsvertrag zwischen der Schweiz und der NATO. Er begründete dies damit, dass das vorgeschlagene Modell eine Zusammenarbeit «à la carte» erlauben würde, bei welcher die Schweiz nicht auf ihre Neutralität verzichten müsste. Bei verschiedenen Gelegenheiten – so etwa auch bei einem Besuch bei seinem österreichischen Amtskollegen in Wien – plädierte Villiger für einen «strukturierten Dialog» der Schweiz mit militärischen Bündnissen wie der WEU oder der NATO, schloss jedoch einen Beitritt in absehbarer Zeit aus neutralitätspolitischen Überlegungen ausdrücklich aus.<sup>6</sup>

### Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 21.02.1991  
SERGE TERRIBILINI

Kaspar Villiger, lors d'un voyage en Hongrie, a convenu avec les autorités de ce pays de collaborer dans le domaine militaire. La Hongrie, intéressée par le système de milice helvétique, devrait ainsi envoyer des officiers (probablement dès 1992) suivre des cours en Suisse. Le chef du DMF a évoqué la possibilité, à moyen terme, que des échanges de vues réguliers aient lieu avec les forces hongroises. D'autre part, il a été décidé d'une collaboration entre les deux pays en matière de production d'équipement militaire.<sup>7</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 04.11.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Si la participation de la Suisse au projet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de «Partenariat pour la paix» – question particulièrement sensible depuis la votation de 1994 sur les Casques bleus – n'est toujours pas à l'ordre du jour de l'agenda du Conseil fédéral, certains acteurs de la scène politique ont cependant tenté de relancer ce projet. C'est ainsi qu'au début de l'année, les présidents des commissions de la politique de sécurité, le conseiller aux Etats Ziegler (pdc, UR) et le conseiller national Keller (pdc, AG) ont déclaré, suite à leur rencontre avec Willy de Claes, Secrétaire-général de l'OTAN, que la Suisse se devait de répondre favorablement à l'offre qui lui était faite. A cette déclaration faisaient écho en été le rapport du Conseil de défense (organe consultatif du gouvernement pour les questions relatives à la politique de sécurité) ainsi que différentes prises de position provenant de milieux proches de l'armée. Unanimement, il a été souligné que participer à cette forme très souple de collaboration ne signifiait nullement entrer dans une alliance militaire ni dans une organisation supra-étatique et que, dès lors, les craintes concernant la neutralité n'étaient aucunement fondées. La Suisse pouvant définir comme elle l'entendait la nature de sa participation («collaboration à la carte»), celle-ci se limiterait à engager l'armée dans des actions non militaires telles que l'aide humanitaire, l'aide en cas de catastrophe ou encore un soutien logistique à des opérations de maintien de la paix (troupes de génie).<sup>8</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 31.03.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Au début de l'année, le Conseil fédéral a soumis un message aux chambres concernant la ratification de la Convention du 18 septembre 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, signée par la Suisse à Ottawa le 3 décembre 1997. On peut signaler qu'à l'instar d'autres moyens et petits Etats, la Suisse a eu un rôle particulièrement actif dans ce dossier. Quant aux dernières mines antipersonnel que possédaient l'armée suisse, elles ont été détruites un jour avant la signature de la Convention. Dans le même message, le Conseil fédéral a proposé une modification de la loi révisée sur le matériel de guerre et une autre de la loi sur l'armée, rendues nécessaires par la signature. La première visait à adapter la définition des mines antipersonnel à celle du texte de la convention et la seconde à fournir une base légale au Conseil fédéral pour pouvoir mettre sur pieds le Centre international de Genève pour le déminage humanitaire. Le parlement a accepté la ratification sans opposition ainsi que les deux modifications législatives y relatives. C'est l'ancien conseiller fédéral René Felber qui a été nommé à la présidence du conseil de fondation du centre de déminage. CHF cinq millions et demi fournis d'ici à 2001 par le DDPS financeront cet organisme qui a été inauguré en janvier 1999.<sup>9</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 13.03.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Adolf Ogi a effectué une **visite d'un jour à Madrid** où il a rencontré son homologue espagnol. Lors de cette visite, les deux pays ont décidé d'étendre leur **coopération bilatérale au domaine militaire**. La Suisse devrait notamment acheter 1'200 camions fabriqués en Espagne pour CHF 400 millions.<sup>10</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 18.06.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, un accord a été finalisé avec l'Allemagne afin de déterminer dans quel pays un citoyen à la **double nationalité** doit faire son service militaire. La décision a fait suite aux accords précédents de 1997 avec la France, de 2001 avec l'Autriche et de 2008 avec l'Italie. Dès lors, le citoyen est astreint aux obligations de servir du pays dans lequel il réside au 1er janvier de son 18ème anniversaire.<sup>11</sup>

### Militärorganisation

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 20.10.1993  
MARIANNE BENTELI

**Ende Oktober inspizierten vier deutsche Offiziere im Rahmen der KSZE die Übungstätigkeit der Schweizer Armee.** Dies war die erste Inspektion dieser Art auf schweizerischem Territorium.<sup>12</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 26.11.1994  
SERGE TERRIBILINI

**Le gouvernement a accueilli avec intérêt le projet de l'OTAN de «partenariat pour la paix».** Celui-ci, initié par les Etats-Unis, vise à créer une sorte d'espace militaire européen axé en premier lieu sur le maintien de la paix et dans lequel les nations non-membres de l'Alliance atlantique (pays de l'Est et pays neutres) pourraient s'intégrer selon leur convenance. Ce système de rapprochement à la carte a particulièrement séduit les chefs du DMF et du DFAE qui ont considéré ce projet comme compatible avec leurs objectifs de politique étrangère, soit renforcer l'engagement international de la Suisse en matière de politique de sécurité, notamment dans les domaines du maintien de la paix, de l'action humanitaire et de l'aide en cas de catastrophe, tout en maintenant sa neutralité. Alors que les pays de l'Est et la Scandinavie ont répondu rapidement et favorablement à l'invitation, les autorités helvétiques, malgré leur opinion positive, ont tardé à prendre position, préférant attendre le résultat du vote sur les casques bleus. Ce dernier projet permettait en effet à la Suisse d'entamer une participation au niveau international à des opérations de maintien de la paix, ce qui aurait grandement facilité un rapprochement avec l'OTAN. Le refus en votation populaire de la création d'un tel corps a conduit le gouvernement à renvoyer à plus tard toute démarche visant à prendre part au «partenariat pour la paix».<sup>13</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 14.10.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Un projet de coopération entre les forces aériennes suisses et françaises a été rendu public. **Un espace d'entraînement commun** au-dessus de l'Arc jurassien **verra probablement le jour en l'an 2000**, afin notamment de libérer de l'espace sur le Plateau pour le trafic civil. Des avions français pourront ainsi survoler le territoire helvétique et vice-versa.<sup>14</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 22.07.2007  
ELIE BURGOS

En début d'année, le Conseil fédéral a adopté le programme 2007 de **coopération militaire internationale en matière de formation**. Ce programme prévoit des exercices dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Grèce et en Suisse.<sup>15</sup>

### Ausrüstung und Beschaffung

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 19.01.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Enfin, au faite de la polémique internationale, la Suisse a annoncé à la communauté internationale son intention de **demande l'interdiction des munitions à uranium appauvri**, dans le cadre de la révision de la convention internationale de Genève sur les armes. Cette prise de position de Moritz Leuenberger n'a pas trouvé un écho unanime dans l'état-major suisse, où plusieurs conseillers militaires en appellent à l'utilisation de ces armes tant que le lien entre l'uranium appauvri et le développement de leucémies n'a pas été prouvé scientifiquement.<sup>16</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 05.02.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Malgré ces appels au calme, **le DDPS a tenu à mettre en place un certain nombre de mesures destinées à parer des cas de leucémies** parmi les 900 soldats ayant été en Bosnie ou au Kosovo, et 250 civils de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Environ 500 soldats de la Swisscoy et 400 Bérêts jaunes ont reçu une convocation à un contrôle médical. Ce dernier a révélé quelques anomalies et de rares «cas pathologiques», sans apporter pour autant la confirmation définitive de développements cancérogènes. Au cœur de la polémique, plusieurs anciens soldats de la Swisscoy ont critiqué, via les médias helvétiques, le peu de transparence sur le problème de la part de l'état-major qui, selon eux, était au courant des risques latents liés à l'utilisation de l'uranium appauvri depuis le printemps 1999. Dans ce contexte, et afin de contrer les éventuelles futures plaintes, le contrat d'engagement des volontaires s'est vu rajouter une clause nouvelle rendant obligatoire une prise de sang au départ et au retour des soldats envoyés au Kosovo.<sup>17</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 15.11.2007  
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a décidé de suspendre de manière temporaire la livraison au **Pakistan** de 21 systèmes de défense anti-aérienne «Skyguard» et sa munition, pour un montant de 136 millions de francs, et cela malgré le fait que le Pakistan a pourtant déjà reçu 6 des 21 premiers systèmes promis. Le Conseil fédéral a notamment justifié cette décision au regard de la situation qui règne au Pakistan (instauration de l'état d'urgence).<sup>18</sup>

---

1) Bericht EDA vom 30.6.18; Medienmitteilung Bundesrat vom 15.8.18; Medienmitteilung Bundesrat vom 3.4.19; LT, SGT, 4.4.19

2) Communiqué du DFAE 22.11.12.

3) Communiqué du DDPS du 02.04.2015

4) Communiqué du DDPS du 14.04.2015

5) Communiqué du DDPS du 13.10.2015

6) Presse vom 6.11.93; NQ und NZZ, 8.11.93; BZ, 10.11.93.

7) Suisse et NZZ, 21.2.91.

8) Bund, 23.2.95; 24 Heures, 24.5.95; presse du 13.6.95; TA, 31.10.95; Blick, 4.11.95.

9) BO CE, 1998, p. 194 ss.; BO CE, 1998, p. 462; BO CN, 1998, p. 370 ss.; BO CN, 1998, p. 808 s.; FF, 1998, I, p. 537; FF, 1998, II, p. 1158; NZZ, 27.1.98.

10) 24h, 13.3.99.

11) BaZ, 18.6.09.

12) NZZ, 20.10.93.

13) 24 Heures et TA, 10.1.94; presse des 12.1, 23.3, 10.5, 22.6 et 19.9.94; NZZ et LZ, 17.1.94; Bund, 22.4 et 15.6.94; NQ, 28.4 et 30.9.94; NZZ, 26.5.94; BaZ, 29.10.94; TA, 26.11.94

14) LT, 9.10 et 14.10.98.

15) NZZ, 22.7.07.

16) TG, 19.1.01.

17) LT, 5.2.01; Lib. et LT., 11.1.01; LT, 3.2.01.

18) Lib., 15.11.07.